

Zeitschrift:	Die Schweiz = Suisse = Svizzera = Switzerland : officielle Reisezeitschrift der Schweiz. Verkehrszentrale, der Schweizerischen Bundesbahnen, Privatbahnen ... [et al.]
Herausgeber:	Schweizerische Verkehrszentrale
Band:	- (1944)
Heft:	7
Artikel:	L'inspection des guides de montagne en Valais
Autor:	Kettel, Max
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-779127

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

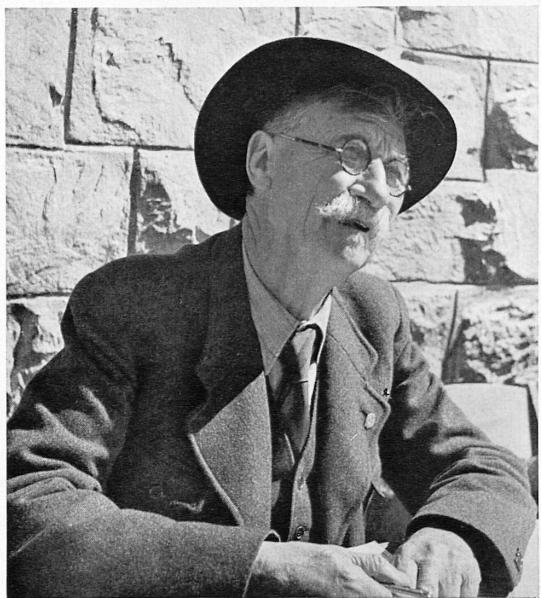
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



A gauche: M. Joseph Lorenz, de Brigue, président de la Commission cantonale des guides de montagne, représente l'Etat du Valais dans ladite commission.

A droite: Le guide Alfred Aufdenblatten, champion de ski aux Jeux olympiques de Chamonix en 1924. (Le gros insigne est l'insigne officiel de guide diplômé, le petit est l'insigne de l'Association valaisanne des guides de montagne.)

Links: Joseph Lorenz, Brig, Präsident der Kantonalen Bergführerkommission, vertritt den Staat Wallis.

Rechts: Bergführer Alfred Aufdenblatten, 1924 Skimeister an den Olympischen Winterspielen in Chamonix. (Das große Medaillon ist das offizielle Abzeichen eines diplomierten Bergführers, das kleine das Abzeichen der Walliser Bergführerverbandes.)

L'INSPECTION DES GUIDES DE MONTAGNE EN VALAIS

N'est pas guide qui veut! Et quand on le peut ce n'est pas sans une formation préalable. Il faut d'abord avoir pris part à de multiples ascensions comme simple porteur; c'est durant ce temps d'apprentissage que le futur guide complète sa science de la montagne. Vient ensuite un examen qui a lieu sous l'égide du Club Alpin Suisse et dont le succès confère le titre de «guide diplômé». C'est alors qu'on lui délivre son «Livret de Guide» qui, dans la corporation, tient le même rôle que le livret militaire pour le citoyen suisse. Par la suite y sont inscrites ses ascensions successives et bien souvent les alpinistes y consignent leurs impressions et les témoignages de leur gratitude; bref, une manière de livre d'or, propre à chacun et auquel chacun tient comme à un précieux trésor. Chaque année, au début de la saison d'été, un avis publié dans le «Bulletin Officiel» du Valais invite les guides de montagne et les porteurs à se présenter au contrôle de leur équipement et de



leur livret de guide. A Sierre, à Evolène, aux Haudères, au Châble, à Orsières, à Salvan, à Champéry, à Zermatt les guides se rassemblent au jour fixé. Ceux qui ne se présenteraient pas sont radiés de la liste des guides pour l'année en cours, à moins qu'ils chargent un membre de leur famille ou un collègue de se présenter munis de leurs cordes et de leurs livrets de guides, ce qui est actuellement bien souvent le cas par suite des relèves fréquentes. L'assurance obligatoire pour les guides et porteurs se renouvelle au moment même de l'inspection. La Commission de contrôle est composée d'un représentant de l'Etat, de deux membres du C. A. S. et de deux délégués de l'Association Valaisanne des Guides de montagne. On vérifie le livret de guide, la résistance des cordes, et quand celle-ci est jugée bonne, on plombe les cordes avec le millésime de l'année courante; on vérifie également la pharmacie de poche, tout guide devant pouvoir donner les premiers soins en cas d'accident, et enfin la boussole qui est devenue obligatoire pour les guides nouvellement diplômés.

Mais comme la plupart des guides sont également «guides-skieurs», la vogue des ascensions hivernales y contribuant, l'inspection porte sur d'autres objets indispensables en l'occurrence: la pointe de ski de recharge, l'altimètre, et surtout le dispositif, composé de deux lattes de bois, pour improviser un traîneau de secours avec l'aide des skis.

Le guide de montagne est d'abord l'ange gardien des grands périls, celui dont la science et l'expérience font raisonnables les plus audacieuses entreprises!

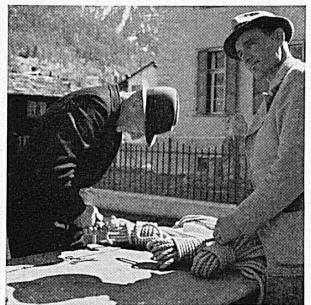
Comme il en a le droit, le fils du guide mobilisé présente au contrôle l'équipement de son père. On voit dans sa main gauche le dispositif au moyen duquel on peut faire un traîneau de secours avec l'aide des skis et, sur la table, la pointe de ski de recharge.

Der Vater ist im Militärdienst; darum erscheint an seiner Stelle der Bub zur Ausrüstungskontrolle. Er bringt auch die Bestandteile des behelfsmäßigen Rettungsschlittens mit.



A gauche: Les cordes sont soumises à un essai de résistance. Après avoir fixé le filin à un poteau, le guide Alphonse Taugwalder, aidé de trois collègues, lui fait subir une sérieuse épreuve de traction.

Links: Das Bergseil wird einer Festigkeitsprobe unterzogen.

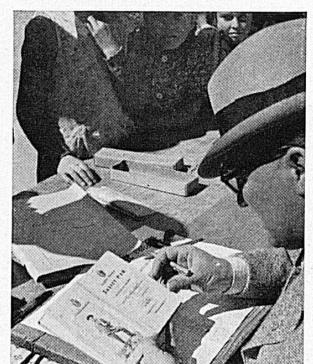
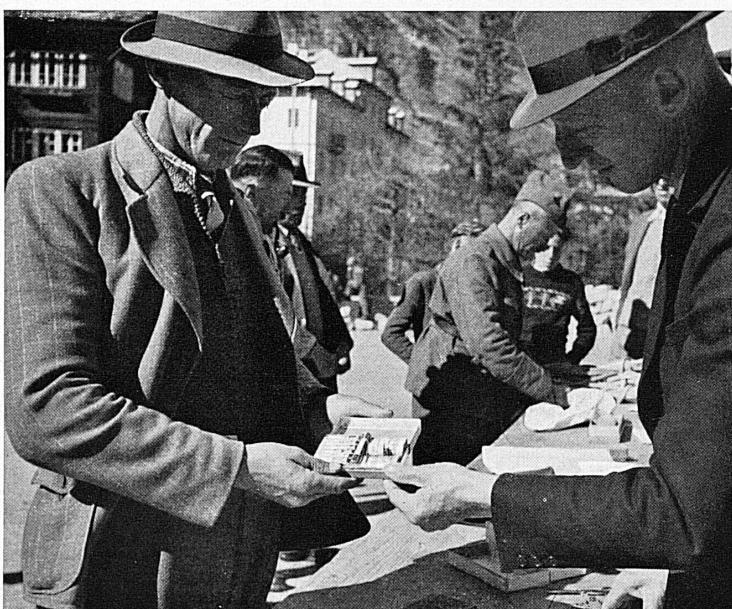


En haut: La corde qui a prouvé sa résistance est munie, par M. Lorenz fils, d'un plomb au millésime de l'année en cours. Son propriétaire ne doit pas en utiliser d'autre.

Oben: Nachdem es in Ordnung befunden wurde, erhält es die für das laufende Jahr gültige Plombe.

Au milieu, à gauche: Un guide doit être capable de donner les premiers soins à un blessé ou à un malade. La petite pharmacie qu'il est tenu d'avoir sur lui est soumise au contrôle.

Mitte, links: Ein Führer muß einem Verletzten oder Kranken die erste Hilfe bringen können. Auch das Verbandspäcklein, das er auf sich tragen muß, wird kontrolliert.



Au milieu, à droite: M. Henri Varone, délégué de la Section Monte-Rosa du Club Alpin Suisse, examine un livret de guide.

Mitte, rechts: Henri Varone, der Delegierte der Sektion Monte Rosa des Schweiz. Alpenclubs überprüft das Führerbuch.

En bas, à gauche: Type de guide zermattois.

Unten links: Ein Zermatter Bergführer.

En bas, à droite: Combien d'alpinistes égarés dans le brouillard, incapables de retrouver leur chemin, sont morts de froid ou d'épuisement! Il y a dix ans, on décida que la boussole ferait partie obligatoirement de l'équipement des nouveaux guides.

Unten rechts: Vor 10 Jahren wurde der Kompaß zum obligatorischen Bestandteil der Führerausrüstung gewählt.

Texte et photos de Max Kettel.

